Tout en cherchant à obtenir la paix et la coopération, les nations ne peuvent accepter, et n'accepteront pas qu'un Conseil établi pour assurer leur sécurité et dont l'activité, de l'avis de beaucoup de gens, se réduit à des futilités, et qui est divisé par des dissensions, se perpétue indéfiniment sans qu'on puisse le modifier. Si on les y oblige, elles chercheront peut-être à s'assurer une plus grande sécurité par la formation d'une association des Etats démocratiques et pacifiques, prêts à assumer des obligations internationales plus précises en échange d'une plus grande sécurité pour leur pays. Des associations semblables peuvent exister au sein même des Nations Unies, pourvu qu'elles soient compatibles avec les buts et principes de la Charte. Il est à espérer que cela ne sera pas nécessaire, et il vaudrait mieux l'éviter autant que possible. Cependant, si la chose est nécessaire il faudra en venir là. N'oublions pas que les dispositions de la Charte représentent un minimum et non un maximum de responsabilités pour les Etats-Membres. Si quelques-uns préfèrent rester au-dessous de ce minimum, cela ne doit pas empêcher les autres de s'élever au-dessus."

Depuis ce temps-là le Canada a été élu membre du Conseil de sécurité. Notre ligne de conduite continuera de s'accorder avec la déclaration que je viens de vous citer. Nous irons jusqu'à l'extrême limite pour que les Nations Unies soient une organisation universelle et unique, et j'espère encore que nous y arriverons. Nous sommes en majorité, nous possédons la plus grande capacité de production, de même que les armements les plus puissants; de plus nous jouissons de ces libertés qui semblent si indispensables à la véritable nature de l'homme créé par Dieu. Nous voulons bien consacrer tout cela au bien-être et à l'élévation du genre humain. Mais si des groupes totalitaires aveuglés par leurs théories persistent dans leur politique de frustration et de futilité, nous ne leur permettrons pas de continuer longtemps de nous empêcher de faire emploi des avantages évidents que nous possédons pour améliorer la condition de ceux qui sont prêts à coopérer avec nous, surmontant ainsi les difficultés auxquelles nous devons faire face nous aussi, en raison du bouleversement du cours normal des affaires et des échanges normaux de services spécialisés entre les nations et entre leurs populations respectives.

Pour vaincre ces difficultés, il est possible que les gouvernements doivent recourir à des mesures quelconques en vue d'organiser et de diriger l'économie des divers pays. Lorsque ces mesures seront adoptées, si elles le sont, leur efficacité et leur utilité réelles dépendront de la façon dont elles vous plairont à vous-mêmes ainsi qu'aux autres éléments avisés du public canadien.

Vous pouvez être assurés que ce problème tout entier est étudié et continuera d'être étudié soigneusement par le Gouvernement et par les experts qu'il consulte à ce sujet. Nous ne tirerons pas de conclusions à la légère, mais nous ne resteront pas là à ne rien faire tandis que les choses se développeraient au point de devenir irrémédiables.

Nous comptons donc sur votre entière coopération, et je suis persuadé que si notre ligne de conduite est sagement conçue et que nous la mettions en pratique de façon vraiment constructive, nous serons en mesure de nous élever au-dessus de l'esprit de parti et de faire triompher nos idées avec le même zèle politique et le même désintéressement unanime qui ont caractérisé les efforts de notre pays durant les

).